



Paris, le 22 juin 2017

**Secrétaire national**

**Monsieur André CIOLELLA**  
Président du Réseau Environnement Santé  
47 avenue Pasteur  
93100 Montreuil

Monsieur le Président,

Je fais suite à la rencontre que vous avez eue avec les membres de notre direction courant avril. A cette occasion, vous avez présenté les initiatives du Réseau environnement-santé. Elles ont retenu toute notre attention.

Nous considérons, effectivement, que les perturbateurs endocriniens présentent des dangers avérés pour la santé humaine. De nouvelles dispositions doivent donc être prises afin d'assurer dans les meilleures conditions l'avenir sanitaire des jeunes générations.

D'ailleurs, votre action sur la durée pour la reconnaissance du caractère perturbateur endocrinien du Bisphénol A montre la voie à suivre puisque cette substance est aujourd'hui reconnue toxique sur la santé humaine.

C'est pourquoi je souscris, comme secrétaire national, sénateur de Paris, ainsi que le Parti communiste français, comme formation politique, à votre pétition « *aucun bébé ne doit naître pré-pollué* ». Vous pouvez rendre public notre engagement.

Nous mesurons, après un travail approfondi au sein de nos commissions, en lien avec nos parlementaires, l'ampleur des obstacles qui persistent, notamment au niveau européen, empêchant l'émergence d'une réglementation européenne sérieuse, préservant d'abord la santé de nos concitoyens avant les intérêts des groupes industriels et financiers. Nous saurons début juillet quelle sera la nouvelle position de la Commission européenne qui, pour l'instant, peine à trouver un consensus sur une définition de critères suffisamment protecteurs. Nous le regrettons fortement car l'urgence commande de franchir l'actuel point de blocage et nous souhaitons que le nouveau gouvernement maintienne la position défendue par la France.

Nous avons examiné avec attention votre proposition de loi santé environnementale. Son inscription à l'ordre du jour du Parlement permettrait l'existence d'un débat nécessaire sur des enjeux primordiaux pour la santé et notre environnement.

Nous nous permettons cependant de vous transmettre plusieurs suggestions qui pourraient venir renforcer l'esprit et les contenus des 16 mesures que vous proposez.

Nous vous proposons d'introduire dans le texte la place et le rôle des services publics. Ils doivent être renforcés et ne plus subir les mesures d'austérité qu'ils connaissent encore aujourd'hui. Il s'agit bien entendu des services publics de santé et environnementaux mais également ceux dont les missions sont orientées vers l'industrie ou encore ceux de la recherche fondamentale comme appliquée. Leur décloisonnement est un impératif afin de permettre un travail transversal en profondeur et coordonné.

Dans le même esprit, nous considérons qu'il serait souhaitable de penser les liens utiles entre les missions de la Sécurité sociale, les mesures de protection en matière de sécurité environnementale en lien avec le renforcement des conditions d'emploi et de travail des salariés. Il s'agit de susciter, dans un cadre apaisé de débats, des espaces de décisions avec tous les acteurs et ainsi de contribuer à une vision partagée des enjeux sanitaires, environnementaux et industriels. Nous soutenons d'autant plus cette approche qu'il n'y a pas d'avenir sans développement de l'industrie, y compris du secteur de la chimie. Ainsi, dans ce domaine comme pour d'autres, nous portons l'idée qu'un nouveau développement industriel est indispensable pour la transformation écologique de notre société.

Dans ce prolongement, parce qu'ils sont les premiers concernés au travers des processus de production, nous proposons de créer des droits nouveaux d'information, de contrôle et d'intervention pour les salariés dans le cadre de l'entreprise.

Nous sommes disponibles afin de poursuivre ensemble la collaboration engagée. Sachez que nous transmettrons l'ensemble des éléments que nous avons produits à nos parlementaires afin de créer toutes les conditions d'un travail fructueux pour le présent et l'avenir de la société.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.

**Pierre Laurent**